

Décision

Générale

colonial

Décision n° 703 Personnel européen.

n° 703

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 17 du 01/09/1943

Date de publication
28 août 1943

Date du numéro
1 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

Madame SAUTERON est engagée pour compter du 3 septembre 1943 en qualité d'employée auxiliaire au service des douanes, au salaire mensuel de 3.000 frs. ex clusif de toute indemnité en remplacement numérique de M. DUFAUD.